

Rapport 2015 de la plateforme intégration

Depuis le rapport 2015, la Plateforme Intégration s'est réunie quatre fois entre mai 2015 et mars 2016. Pour mémoire, une interruption des rencontres avait eu lieu dans l'attente de redéfinir ses objectifs suivant l'orientation de l'avant-projet de loi sur l'accueil préscolaire.

La nouvelle Loi sur l'Instruction Publique (LIP C 1 10) entrée en vigueur le 1er janvier 2016 intègre la LIJBEP (Loi sur l'Intégration des Enfants et des Jeunes à Besoins Particuliers), cette dernière a donc été abrogée, de fait, à cette date.

Le DIP souhaite transférer les ressources du secteur spécialisé dans le secteur ordinaire, ce qui crée des discussions avec les communes pour des raisons budgétaires.

La commission intégration a fusionné avec la commission du soutien scolaire et du suivi de l'élève et se nomme : *Commission pour l'école inclusive*. L'idée d'une collaboration entre le secteur spécialisé et le secteur ordinaire est de mise et la nécessité d'un réel partenariat mis en évidence par les débats du 11ème colloque Petite Enfance.

Cette commission traite d'enjeux politiques et stratégiques et a besoin de relais avec l'opérationnel. La Plateforme Intégration pourrait permettre ces relais, les communes ont été conviées à participer à la plateforme afin de la renforcer. Il s'agit de définir les attentes en termes de transition entre les institutions de la Petite Enfance et l'école obligatoire. Un groupe de travail a été mis en place afin de réfléchir aux besoins du terrain pour cette transition.

En ce qui concerne la Petite Enfance en particulier, un groupe de travail réfléchi à propos des formations à proposer aux professionnels afin d'accompagner les équipes accueillant des enfants à besoins particuliers.

L'idée est d'une part, d'aider les équipes à travailler avec ces enfants, d'autre part, de les accompagner dans la rédaction d'un projet d'intégration inscrit dans le projet pédagogique puisque c'est une conséquence de la Loi sur l'Instruction Publique.

Des formations en soirées organisées par l'APEI ont eu du succès et vont être reconduites. D'autres options sont en cours de réflexion.

Martine Filliard

Avril 2016